

**Extrait du procès-verbal de la réunion de Conseil d'administration du l'UPA de Charlevoix-Ouest tenue le 03
avril 2025 tenue en TEAMS à 19h 30**

Résolution

Objet : Élection pour le poste de président 2025

- | | |
|--------------------|---|
| Considérant | L'adoption des règlements généraux du syndicat de l'UPA de Charlevoix-Ouest le 8 avril 2013 ; |
| Considérant | Que le conseil d'administration doit recommander, par résolution, un candidat au poste de président à l'assemblée générale annuelle ; |
| Considérant | Que la résolution sera présentée à l'assemblée générale annuelle pour ratification ; |
| Considérant | Que le poste de président sera en élection lors de l'AGA ; |

Sur motion dûment proposée par M. Serge Bouchard, appuyée de M. Samuel Tremblay est résolu à l'unanimité de :

1. Proposer M. Nicol Simard à titre de président de l'UPA de Charlevoix-Ouest pour un mandat d'un (1) an ;
2. Demander à l'assemblée générale annuelle de ratifier la résolution.

Certifiée, copie conforme



Nicole Langlais, secrétaire
UPA de Charlevoix-Ouest